

TITRE

PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES D'HYGIENE

MOTS CLES

Prévention de la transmission croisée Précautions contact Précautions gouttelettes Précautions air

OBJECTIFS

Mettre en place des mesures d'hygiène en complément des précautions standard afin de prévenir la transmission croisée de certains microorganismes.

PREAMBULE

Ces précautions sont mises en œuvre **sur prescription médicale** dès l'apparition de tableaux cliniques évocateurs et lors de l'identification de certains microorganismes.

Ces précautions sont basées sur le mode de transmission des microorganismes. Les précautions air et gouttelettes sont nécessaires pour les microorganismes transmis selon un mode air ou gouttelettes. Les précautions contact peuvent être indiquées pour des résidents porteurs de microorganismes transmis par contact direct ou indirect à fort pouvoir de dissémination ou préoccupants sur le plan épidémiologique.

Ces mesures sont avant tout des **mesures techniques** en particulier lors des soins. La mise en place de mesures géographiques (isolement géographique, limitation des déplacements du résident) peut être nécessaire dans certaines situations.

DEFINITIONS

- **Transmission air** : Transmission à distance de germes par de fines particules de taille inférieure à 5 μ (droplet nucleï, poussières) et qui restent en suspension
- **Transmission gouttelettes** : Transmission à moins d'un mètre de microorganismes par des sécrétions oro-trachéo-bronchiques de taille supérieure à 5 μ (salive, sécrétions des voies aériennes supérieures, éternuements, toux)
- **Transmission contact** : Transmission de microorganismes par l'intermédiaire du contact (surface des mains, de la tenue, du linge, environnement ...)

PRINCIPALES INDICATIONS DES PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES

Précautions contact

- Infections cutanées : herpes, zona, érysipèle
- Gale
- Conjonctivites virales
- Gastroentérites
- Diarrhées à *Clostridium difficile*
- Certaines bactéries multirésistantes (entérocoques résistants aux glycopeptides ...)

Précautions gouttelettes

- Grippe
- Infections respiratoires aiguës
- Coqueluche

Les **précautions air** en EHPAD concernent essentiellement la tuberculose.

POINTS ESSENTIELS

1. La mise en place des précautions complémentaires se fait sur **prescription médicale**
2. Les précautions complémentaires sont prescrites dès l'éventuelle apparition des symptômes et dans l'attente de la confirmation du diagnostic
3. Les précautions complémentaires viennent toujours **en complément des précautions standard**
4. Les précautions complémentaires sont adaptées à la situation clinique
5. Les précautions complémentaires sont adaptées au contexte de l'établissement
6. Les mesures géographiques sont limitées au maximum (épidémie ou microorganisme à haut risque de transmission) et évaluées au cas par cas
7. Les produits hydro-alcooliques sont largement utilisés par le soignant ou les résidents
8. Le résident et son entourage sont informés ainsi que les différents intervenants soignants (médecins, IDE, ASH, Kiné, ergo..) ou non (coiffeuse, bénévoles...)
9. Une signalisation est mise en place : par exemple dans le dossier du résident, dans la chambre ...
10. La levée des précautions complémentaires se fait sur prescription médicale

RECOMMANDATIONS

En complément des précautions standard

Précautions contact



Mesures techniques

- Porter un tablier à usage unique lors des soins directs au résident
- Privilégier le matériel dédié au résident
- Réaliser une friction, ou un lavage simple suivi d'une friction en cas de mains souillées, après tout contact avec le résident ou son environnement proche et en fin de prise en charge du résident

Mesures géographiques

- Hygiène des mains du résident lorsqu'il se déplace
- Changement des protections et réfection des pansements lors des déplacements
- Isolement géographique : à discuter au cas par cas en fonction de l'évaluation du risque de transmission et en cas d'épidémie
- Information et hygiène des mains des visiteurs

Précautions gouttelettes



Mesures techniques

- Porter un masque chirurgical ou masque de soins à proximité du résident (<1m) et pour les soins directs
- Réaliser une friction ou un lavage simple suivi d'une friction en cas de mains souillées en fin de prise en charge du résident

Mesures géographiques

- Hygiène des mains et port de masque par le résident lorsqu'il se déplace
- Isolement géographique en cas d'épidémie et à discuter au cas par cas en fonction de l'évaluation du risque de transmission
- Information et hygiène des mains des visiteurs

Précautions air



Mesures techniques

- Porter un masque respiratoire spécifique type FFP avant d'entrer dans la chambre
- Aérer la chambre plusieurs fois par jour

Mesures géographiques

- Chambre individuelle obligatoire
- Porte fermée
- Limitation maximale des visites (port de masque type FFP pour les visiteurs)

Dans tous les cas, assurer l'identification des résidents par une signalisation adaptée et respecter les procédures de l'établissement concernant la gestion de la vaisselle, du linge, des déchets et le bionettoyage. Dans la plupart des situations, le portage d'une bactérie multirésistante aux antibiotiques ne justifie pas de la mise en place de précautions complémentaires de type géographique.

REFERENCES

NosoBase : <http://nosobase.chu-lyon.fr>